

La Roche sur Yon, le 22 mars 2026

L'appel explicite de plusieurs OGEC, co-signé par des chefs d'établissement, à voter pour une liste de candidats à La Roche sur Yon apportant un financement public généreux aux établissements privés, pose de nouveau le problème des écoles catholiques de notre pays. Des responsables d'établissements confessionnels, agents publics, dont les salaires sont pris en charge par l'État peuvent-ils s'affranchir de leurs obligations et participer ès qualités à la campagne électorale sur la base de propos inexacts en jouant sur des peurs ?

Combien de révélations faudra-t-il pour démontrer que l'enseignement catholique ne respecte pas la loi et contrevient aux intérêts de notre République ? Malgré les multiples transgressions constatées et documentées, il règne un silence coupable de notre institution.

Quand l'État prendra-t-il ses responsabilités pour agir avec fermeté ?

- L'institution Notre-Dame de Bétharram où l'organisation systémique de la violence a été acceptée par sa communauté éducative au sens large, fermera à la rentrée après décision des Pères du Sacré-Cœur de Jésus rattachés au Vatican...

- L'affaire Stanislas à Paris, où les rapports successifs démontrent le séparatisme social, le non-respect de la liberté de conscience, le sexisme ambiant, les propos homophobes, n'a pas remis en question le contrat d'association.

- Le lycée Saint Stanislas à Nantes, où une dizaine de personnes ont témoigné de viols et d'agressions sexuelles sur une période de quarante ans, se trouve toujours ouvert et sous contrat.

- Le collège/lycée l'Espérance à Ste Cécile (85), pour lequel un reportage de Cash Investigation, en janvier 2026, a mis en évidence les violences physiques et psychologiques subies par certains élèves, continue de fonctionner comme si de rien n'était, malgré la présence d'enseignants complices, payés par l'État, qui revisitent les programmes scolaires (révisionnisme). L'absence de réaction du Ministère, de la Rectrice, de la Directrice Académique et du Préfet ne permet pas de penser que ce sujet est traité avec sérieux.

La loi et la réglementation s'imposent à toutes et tous. La responsabilité des pouvoirs publics est d'y veiller.

Le dualisme scolaire est facteur de tensions sociales, alors que l'on a plus besoin que jamais de relations apaisées. C'est un gâchis budgétaire considérable à un moment où il faut donner au service public les moyens d'accueillir dans les meilleures conditions toute la jeunesse quelles que soient ses origines sociales, géographiques, culturelles, religieuses et de répondre aux besoins d'éducation et de formation de toutes et tous.

La FSU85 attend donc une réaction ferme et claire sur ces agissements, sur les dispositions prises pour y mettre fin et sanctionner les abus. Elle est ouverte aux discussions pour préparer la prochaine rentrée scolaire dans un autre cadre que celui de l'austérité budgétaire frappant toute la jeunesse vendéenne.

Contact presse : Jean-Jacques Bobin – 06 49 25 09 57